

MAINE-ET-LOIRE

Économie : le bâtiment repart

Les indicateurs sont bien orientés, mais les évolutions réglementaires inquiètent les artisans.



Entre 2016 et 2017, le nombre d'entrepreneurs dont le chiffre d'affaires a augmenté a progressé de 13 %.

Archives CO

Vincent FAURE
vincent.faure@courrier-ouest.com

Quand le bâtiment va, tout va, dit la sagesse populaire. Il était écrit que l'artisanat du bâtiment ne devait pas rester à l'écart de la reprise globale de l'activité économique. À cet égard, les résultats de l'enquête annuelle de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) sont sans ambiguïté. Menée auprès des 1 300 adhérents départementaux de l'organisation, cette étude déroule un faisceau d'indicateurs conjoncturels. Tous bien orientés.

Interrogés sur leur perception de la « conjoncture générale », 74 % des entrepreneurs la jugent « assez favorable ». Et pour 6 % d'entre eux, elle serait même « très favorable ». « Il faut remonter à la période antérieure à la crise de 2008-2009 pour avoir un tel chiffre », s'enthousiasme Eric Frémy, président de la Capeb 49. Le niveau d'activité des sociétés du bâtiment fournit un début d'explication. Entre 2016 et 2017, la fraction des entrepreneurs qui ont vu leur chiffre d'affaires augmenter a progressé de 13 %. En lien avec le bond des permis de construire dans le même intervalle : un cinquième de plus. Les carnets de commande sont remplis pour

les six prochains mois minimum, et les intentions d'embauche suivent. « La part de nos adhérents qui ont recruté en 2017 a cru de 10 % par rapport à 2016, et ils sont 11 % de plus à envisager de recruter en 2018 », évalue Eric Frémy.

« Nous avons du mal à trouver des apprentis »

LAURENCE BESSONNEAU, élue à la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Bref, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Enfin, presque. Primo, le constat sur l'emploi ne s'applique pas forcément aux apprentis. « Nous avons du mal à en trouver. D'abord parce que nombre d'entre eux se sont reconvertis pendant les années de récession, faute de perspectives », regrette Laurence Bessonneau, élue à la Chambre des métiers et de l'artisanat. « Et puis on aurait pu en former davantage au cours de cette période, mais pour cela on aurait eu besoin d'aides de l'État. Qu'il prenne en charge 80 % du salaire des moins de 18 ans, par exemple », abonde Eric Frémy. Un mineur en apprentissage gagne environ 800 euros par mois. D'autre part, les artisans craignent que les récentes mesures gouver-

nementales ne viennent briser leur dynamique vertueuse. En particulier sur les marchés publics, qui concernent 28 % des entreprises adhérent à la Capeb. Des chantiers ont ainsi été ajournés suite à l'arrêt annoncé - pour décembre 2018 - du crédit d'impôt à la transition énergétique. « Et si les grosses sociétés ne peuvent plus travailler avec les bailleurs sociaux, elles devront se rabattre sur les petits travaux », avertit Eric Frémy. Traduire : elles pourraient s'arroger les contrats traditionnelle-

ment réservés aux artisans plus modestes. Autres sujets d'inquiétude, la limitation du prêt à taux zéro à 20 % du montant de l'acquisition immobilière, contre 40 % aujourd'hui. Et la possible remise en cause de la TVA à taux réduit pour les artisans du bâtiment. « Le gouvernement doit revoir sa copie. Mais attention, l'essentiel est que l'artisanat du bâtiment soit sorti de la sinistrose », positive Eric Frémy.



Beaucouzé, vendredi 15 décembre. De gauche à droite : Eric Frémy, président de la Capeb 49 ; Laurence Bessonneau, élue à la Chambre de métiers et de l'artisanat ; Rémi Viretto, secrétaire général de la Capeb 49.

Quel avenir pour l'agroenvironnement ?

La future politique agricole va modifier son protocole d'aides dans les zones agricoles sensibles écologiquement. L'Anjou est concerné, en premier lieu les Basses Vallées au nord d'Angers.

Les 430 agriculteurs angevins qui attendaient en vain le règlement de leurs Mesures agroenvironnementales climatiques (MAEC) vont enfin toucher le versement de 2015 (lire CO du 11 octobre). Ceux de 2016 et de 2017 devraient suivre. Ces aides compensent les efforts consentis - essentiellement des retards de fauche - pour entretenir la biodiversité et préserver le rôle des genêts. Notamment dans les Basses vallées angevines, les BVA, espace sensible suivi par La Ligue de protection des oiseaux (LPO).

Même réparé, ce raté aura ébranlé la confiance dans cette contractualisation mise en place dans les années 1990. Agriculteurs, naturalistes et politiques en ont convenu lundi

18 décembre lors d'une rencontre qui s'est tenue à Briollay à l'initiative du Conseil régional. La même initiative a été prise pour la Brière, le Marais Breton et le Marais Poitevin, les autres grandes zones humides des Pays de la Loire.

« Identité territoriale »

Pour ajouter à l'incertitude, l'Europe va changer les règles. « La nouvelle Politique agricole va proposer un nouveau type d'aide », a expliqué François Beaupère, président de la Chambre d'agriculture. On s'oriente vers des Indemnités complémentaires d'handicap naturel. « La dimension environnementale ne serait plus au centre du jeu et l'aide publique serait moindre.

« On ne voudrait pas fragiliser 25 ans de partenariat », a ajouté le responsable professionnel, inquiet aussi du renouvellement des exploitants dans ces zones délicates. Parmi les pistes avancées pour maintenir la flamme et le revenu : le dévelop-



Briollay, lundi. Élus, naturalistes et politiques s'interrogent sur l'avenir des Basses Vallées angevines.

pement de la marque associée à ce territoire sensible, le partenariat avec la restauration collective et la grande distribution. Convaincue de l'intérêt de « l'identité territoriale »,

Lydie Bernard, vice-présidente en charge de l'agriculture, se dit prête à les appuyer.

Vincent BOUCAULT

CIRCULATION

Un week-end de Noël plus « animé » que prévu sur les routes

Sur le plan de la circulation routière et autoroutière, ce week-end de Noël 2017 n'a, tout compte fait, pas été si calme que cela. Classé « Rouge » par Bison futé, ces trois jours ont été caractérisés par un fort trafic. Plusieurs collisions en chaîne ont été observées. Elles sont dues au non-respect des distances de sécurité et à la vitesse.

Entre vendredi et lundi, en zone gendarmerie du Maine-et-Loire, le bilan routier du week-end s'établit comme suit :

- Il faut d'abord regretter trois accidents corporels dont un mortel (un mort vendredi matin à Distré). Un autre accident a fait trois blessés, samedi en début de soirée sur l'A85.
- En tout, il y a eu 24 accidents matériels dont huit sur les autoroutes. Bien sûr, les forces de gendarmerie ont sorti radars et carnets à souche. Elles ont constaté et verbalisé :
- 71 excès de vitesse, dont 4 grands excès de vitesse, avec rétention sur le champ du permis de conduire,
- 33 dépistages de l'alcoolémie positifs, sur les 1 111 contrôles effectués.
- 7 des taux « positifs », étaient à des niveaux délictuels (taux variant de 0,43 mg à 0,73 mg/l).



Les gendarmes ont effectué de nombreux contrôles.

Archives CO - Jérôme HURSTEL

Il y eut encore deux « cumulards », contrôlés sans permis de conduire et sous l'emprise de stupéfiant : un jeune Vendéen contrôlé sur l'A11 à Corzé positif au cannabis et un Angevin (né en 1982) contrôlé positif au cannabis, à la cocaïne et aux opiacés à Varennes-sur-Loire. La journée la plus calme fut celle du lundi de Noël. Il va de soi que les contrôles seront encore accentués le week-end prochain, week-end traditionnellement plus « roulant » et plus « animé » encore que celui de Noël.

JUSTICE

Des menaces et des coups pour le contraindre à faire ses prières

C'est un Angevin de 40 ans, connu comme le loup blanc par les policiers d'Angers. Avec ses 32 mentions à son casier judiciaire, il doit même être parmi les champions de la délinquance locale.

Il est en prison depuis plusieurs jours et devrait passer, cette année encore, les fêtes en prison. On lui reproche cette fois, d'avoir violenté un habitant du quartier de Monplaisir qui a pourtant la bonté de l'héberger parfois. La victime s'est plainte de menaces : « Si tu me balances aux flics, j'égorge ta mère, tes sœurs et toi », de coups de poing, d'un couteau placé sous sa gorge et même d'un coup de couteau sur la cuisse.

« C'est un menteur, il s'est tout fait tout seul ! », démentait hier à sa manière le prévenu, présenté devant le tribunal correctionnel, ajoutant qu'il n'avait « jamais agressé

personne », ce qui est en complète contradiction avec son casier judiciaire. Il a en outre été interpellé avec 7 g de cocaïne dans la poche, ce qui ne l'empêche pas de se poser en directeur de conscience. C'est d'ailleurs pour contraindre son hôte de faire sa prière cinq fois par jour qu'il le battait et qu'il lui aurait donné ce coup de couteau dans la cuisse.

Le prévenu a demandé un délai afin de préparer sa défense. En attendant le procès, le Parquet a réclamé son maintien en détention. Le tribunal a estimé que c'était la meilleure solution pour protéger la victime et s'assurer que le prévenu s'y présentera bien. Mais vu le casier, il n'y avait pas vraiment de suspens. Rendez-vous judiciaire le 31 janvier.

J.-Y. L.

SOCIÉTÉ

Les seniors, « une richesse » plus qu'un poids pour la France

Docteur en géographie à l'Université d'Angers, Mickaël Blanchet vient de signer « L'Atlas des seniors et du grand âge en France », édité par les Presses de l'EHESP (30 euros).

Cet ouvrage de 120 pages, abondamment illustré de cartes, est la suite de son travail de recherche sur cet enjeu démographique. Il a « compilé et orchestré », en cinq parties et 37 chapitres, un grand nombre de données statistiques, récupérées auprès d'une « foultitude d'acteurs » et comparées le plus souvent par département, pour « vulgariser les connaissances » et « susciter le débat » sur les plus de 65 ans.

Ces derniers représentent aujourd'hui 19 % de la population, soit 13 millions d'individus. Ils seront 15 millions à l'horizon 2030.

« Des préjugés »

« Le vieillissement de la population en France est loin d'être homogène géographiquement. Si cette disparité est admise, elle fait parfois l'objet de préjugés », avance ce consultant qui a aussi enseigné à l'ESSCA et au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

« Les retraités ne doivent pas être perçus comme un poids pour la société », poursuit-il. « Ils regorgent



Mickaël Blanchet. Photo CO - Anthony PASCO

de ressources, en termes de solidarités, de consommation, d'engagement associatif et politique et même de prise en charge médicale avec les emplois que ça génère. Il faut marteler ce discours selon lequel ils sont au contraire une richesse pour notre pays, surtout dans un contexte où on a tendance à vanter le jeunisme ».

Disponible en librairie depuis le début du mois, cet atlas est destiné principalement aux chercheurs en sciences sociales, aux enseignants du secondaire, aux cadres de la fonction publique et aux acteurs des secteurs sanitaire et social.

Anthony PASCO